
COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL D'ENFANTS DE LA GRIGONNAIS – 17/03/18

Pour les présences et les absences: voir feuille d'émargement.

ORDRE DU JOUR

- Retour sur le compte-rendu du CME du 17/02 ;
- Remarques et questions des écoles ;
- Signature du courrier destiné à Madame LOPEZ, conseillère régionale ;
- Réponses du conseil municipal adulte aux questions du CME / Point de Monique JAMIN sur la question de la structure de jeux dite « araignée » ;
- Informations sur la préparation du cross du CME ;
- Projet inter-CME : intérêt des jeunes élus pour le « genre de blog » proposé par la journaliste Hélène ALEX ;
- Travaux des commissions : abribus / entretien et propreté de la commune / nichoirs à oiseaux / jeux type « araignée »

RETOUR SUR LE COMPTE-RENDU DU 17/02/18

Yaëlle fait remarquer que Viviane LOPEZ est conseillère régionale, et pas «départementale».

Après cette modification importante, le compte-rendu est adopté à l'unanimité

REMARQUES ET QUESTIONS DES ENFANTS DES ÉCOLES

Gaëtane lit les cinq remarques et questions venant des camarades des écoles :

- « Il y a trop de mégots dans les rues, est-ce qu'on pourrait installer des cendriers ? »
 - Frédéric renvoie la question à la commission « propreté de la commune », qui pourra travailler ce point.
- « Est-ce qu'il pourrait y avoir des décorations végétales dans le bourg ? Certain.es trouvent la commune pas assez fleurie, il faudrait ajouter des parterres.»
 - Monique répond que les parterres nécessitent de l'entretien. La demande sera transmise quand même aux services techniques.
 - Adeline dit que les parterres du nouveau parking ne sont pas encore faits, ça n'a pas encore poussé mais ça va être le cas avec le printemps.
- « Quelles sont les dates d'ouverture du city-stade ? »
 - Monique répond que le city stade est utilisable dès maintenant. Il y a une réflexion en cours dans une commission du conseil municipal adulte (Eric en fait partie) sur la question des filets : comment les utilisateurs et utilisatrices peuvent venir chercher les filets ? Il y aura bientôt des réponses. Une piste explorée est celle de référents enfants ou jeunes, utilisateurs réguliers du city-stade.

- « Est-ce qu'il peut y avoir des fêtes spéciales, des évènements où tout le monde est réuni, comme par exemple pour faire un grand nettoyage ? »
 - Frédéric parle de la semaine européenne du développement durable. On pourrait consacrer la matinée du samedi 2 juin 2018 à nettoyer, mais il faudrait cibler des endroits (par exemple : autour de l'étang, le coin-jeux en face de la mairie, etc.)
 - Léone évoque l'idée que ce soit fait avec l'école, par exemple avec tous les primaires - en plus, dit Léone, la classe de Typhaine et l'autre classe travaillent sur le tri des déchets.
 - Frédéric dit que c'est une bonne idée, et qu'il y a une réunion début avril pour préparer la semaine du développement durable. Les institutrices seront là, il sera possible de leur en parler.
 - Monique parle de la fête des « bleus et roses », qui a lieu tous les quatre ans.
 - Frédéric et Adeline évoquent une nouvelle fête, organisée pour la première fois fin septembre 2018 par le comité des fêtes, une « course de caisses à savon », c'est-à-dire de petits véhicules en bois sur roues. La course est ouverte pour toute personne à partir de 16 ans, les enfants ne peuvent pas y participer.
 - Il est rappelé que le cross du CME aura lieu le 9 juin 2018.
- « Est-il possible de mieux entretenir le coin-jeu en face de la mairie ? Parfois il y a des glands qui envahissent le tourniquet et il y a plein de chewing-gum. »
 - Un renvoi est fait vers les travaux de la commission « propreté de la commune ».

REPONSES DU CONSEIL MUNICIPAL ADULTE AUX QUESTIONS DU CME / POINT SUR LA STRUCTURE DITE « ARAIGNÉE »

1- Frédéric lit le courrier rédigé par Lionel TRIVIERE(au nom du conseil municipal adulte) en réponse au courrier du CME du 17/02 :

- **OUI** pour l'installation de bancs autour du city-stade ;
- **NON** pour le préau devant l'entrée de l'école des Marronniers : la raison en est qu'il faut conserver un accès au cimetière car lors des enterrements, les voitures qui transportent le cercueil passent par là ;
- **NON** pour l'installation de poubelles dans la commune : la politique de la mairie de La Grigonnais est de ne pas mettre de poubelle pour que les personnes repartent avec leurs propres déchets pour les jeter chez eux. Quand il y a des poubelles, parfois des gens viennent déposer les poubelles de leur maison dedans, ça ne va pas.
- Sur la question de **l'entretien des chemins de randonnées** : une partie est entretenue par la commune, l'autre par la communauté de communes qui a un contrat avec AIRE (une association d'insertion qui aide des personnes à retrouver un emploi). L'entretien est fait 2 à 4 fois par an. Les cartes que Jérôme RETIFa transmises sont jointes au présent compte-rendu.
- Virginie rappelle que la devise de la République française « Liberté, Egalité, Fraternité » n'a pas encore été remise sur l'école après les travaux.

2- Monique prend la parole au sujet de la structure de jeux dite « araignée » :

- Le coût d'une telle structure est très élevé, entre 10 000 et 30 000euros. La mairie de La Grigonnais ne va pas dépenser cette somme, il n'y aura donc pas de structure de ce type.
- Léone dit qu'il est peut-être possible de trouver des structures de jeux qui coûtent moins cher.

>>Il est décidé de maintenir quand même la commission «structure de jeux».

PROJET INTER-CME ET «BLOG»

Frédéric explique qu'une journaliste nommée **Hélène ALEX** est en « résidence » à Nozay pendant deux mois. Ca veut dire qu'elle dort et passe toutes ses journées à Nozay. Elle va par exemple animer des ateliers dans les collèges, rencontrer les élèves et parler du travail de journaliste. Elle va aussi travailler sur les cinq CME de la communauté de communes : La Grignonais, Saffré, Vay, Abbaretz, Nozay.

Hélène ALEX propose une sorte de blog dont le but est de créer un lien entre les 5 CME. Elle l'a déjà construit.

Lydia branche l'ordinateur sur le vidéoprojecteur et tout le monde peut voir ce que propose la journaliste. Pour l'instant, il n'y a que des exemples.

Monique demande si nous allons l'alimenter toute l'année. **Lydia** rappelle que le blog peut devenir pérenne, c'est-à-dire qu'il est fait pour durer, même après le départ de la journaliste. **Lydia** donne un exemple : le CME de La Grignonais fait un article sur les oiseaux de la commune, et le CME de Saffré le lit et pose des questions sur comment il a été fait.

Gabriel dit que son cousin est au CME de Saffré et qu'ils vont aller visiter l'Assemblée Nationale à Paris. **Guillaume** prend l'exemple de la visite du CME de Saffré à Paris : ça pourrait être mis sur le blog pour que les autres CME le sachent, même si les élus n'ont pas de cousins à Saffré.... !Comment faire pour que cet outil devienne l'outil des élus des CME ? Comment « alimenter » le blog, qui pourra s'en occuper ? **Lydia** dit que chaque CME aura des codes d'accès.

Frédéric demande qui est favorable: 14 «oui».

Le CME décide de se saisir de la question du blog inter-CME, reste à réfléchir comment et qui va s'en occuper.

SIGNATURE DU COURRIER DESTINE A MME LOPEZ

- Signature par les élus du courrier destiné à Mme Viviane LOPEZ, conseillère régionale, pour qu'elle sache que le CME accepte son invitation formulée au moment des vœux de janvier 2018.
- Information sur la préparation du cross du CME.

TRAVAUX EN COMMISSION

Nichoires à oiseaux : Noah, Yaëlle, Louna, Monique, Angèle, Sandra, Gabriel, Guillaume.

Sur la proposition de **Guillaume**, la commission décide de désigner un secrétariat et une présidence. Le ou la secrétaire doit garder des traces écrites des échanges et surtout des décisions. Le ou la présidente doit distribuer la parole et prendre soin qu'on ne parte pas dans tous les sens, qu'on suive les idées et les propositions une à une.

Gabriel est d'accord pour essayer le secrétariat. On lui conseille d'écrire des mots-clés, et pas toutes les phrases. La présidence est aussi un exercice difficile, **Guillaume** est d'accord pour montrer comment s'y prendre, plus tard des élus pourront essayer d'occuper cette fonction si ils et elles le souhaitent.

Le début de la commission est consacré à faire un tri : doit-on inclure la nourriture dans le projet « nichoir » ? Après plusieurs échanges entre Noah, Yaëlle, Monique, Guillaume, Louna et Angèle :

La commission décide de se concentrer sur le nichoir comme « maison » pour les oiseaux. Les nichoirs ne sont pas des mangeoires!

La suite de la commission est consacrée à la question : on construit ou on achète ?

Après des échanges entre Angèle, Noah, Louna et Monique :

La commission décide de construire les nichoirs.

Monique dit que la mairie peut fournir le matériel.

Il est dit que des parents savent construire des nichoirs. Noah dit qu'on pourrait demander à LaMano.

Yaëlle, Noah, Gabriel ont rappelé qu'il existe des oiseaux de plusieurs tailles, des tout petits ou des grands comme les rapaces, et il faut que les nichoirs soient à la bonne taille. L'objectif est que les oiseaux habitent dedans.

Alors la fin de la commission est consacrée à la question : qui pourrait nous aider à savoir quels oiseaux il y a à La Grigonnais, et quels nichoirs construire pour eux ?

Guillaume rappelle que c'est là le métier des ornithologues. Où trouver un ornithologue ?

Noah propose que les élus de la commission fassent le tour des classes des écoles pour demander si les élèves connaissent des ornithologues. Yaëlle dit qu'il faudra demander aux maitresses d'abord.

Monique dit qu'il faudra alors donner le mail du CME.

La commission décide de faire une annonce sur des affiches dans les écoles, pour trouver un ornithologue.

Pour le prochain CME, trois élus s'engagent à préparer chacun.e un brouillon d'affiche. Elles serviront à commencer le travail la prochaine fois, le 14 avril.

Ces trois élus sont: Gabriel, Noah, Yaëlle.

PROCHAINE SEANCE

Le 14 avril à 10h30